



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Formulaire à destination des gestionnaires de canaux

### Régularisation administrative et technique

#### Références réglementaires :

- Ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;
- Décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;
- Articles L.214-1 à L.214-10 et L.214-18 du Code de l'environnement.

#### Concernant le prélèvement et la mise à jour réglementaire, les éléments suivants sont à joindre au formulaire :

- Les autorisations ou déclarations des droits d'eau ;
- Les actes de propriété en lien avec le droit d'eau (prise d'eau, seuil, canal) ;
- Le règlement intérieur de l'association ;
- Le fonctionnement en période de sécheresse prenant en compte les restrictions, le document précisera les mesures mises en place lors de la période de sécheresse.

**Pour être en conformité avec les prescriptions édictées, les informations ci-dessous sont à compléter par les gestionnaires de canaux d'irrigation pour se faire connaître de l'administration. Un formulaire doit être fourni pour chaque prise d'eau alimentant un canal.**

#### 1/ Constitution de l'association syndicale

- Communes concernées dans le périmètre de l'association :

.....  
.....  
.....

- Plan parcellaire et liste des terrains compris dans le périmètre avec leur référence cadastrale et leur surface (*document à joindre au formulaire*).

#### 2/ Sièges et nom

- Statut de l'association :

.....  
.....

• Arrêtés préfectoraux relatifs à la création ou à une ancienne activité (*document à joindre au formulaire*).

• Adresse du siège social : .....

Code postal : ... ..

Commune : .....

• Nom de l'association (titre complet) :

.....

• Nom du canal :

.....

• Type d'association :

ASA (Association Syndicale Autorisée)

ASL (Association Syndicale Libre)

ASCO (Association Syndicale Constituées d'Office)

• L'association a-t-elle eu une activité ininterrompue depuis (assemblée générale, perception des redevances, etc.) ? :

1993 (*document à joindre au formulaire*).

2007 (*document à joindre au formulaire*).

Non

### 3/ Composition de l'association

• Membres de l'assemblée des propriétaires (*document à joindre au formulaire*).

• Membres du syndicat (*document à joindre au formulaire*).

• Président de l'association :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ... ..

Commune : .....

Numéro de téléphone : ..... ..

Courriel : .....

- Vice-président de l'association :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ... ..

Commune : .....

Numéro de téléphone : ..... ..

Courriel : .....

- Avis favorable à la création de l'association (*document à joindre au formulaire*).

#### 4/ Gestion financière

- L'association est-elle déclarée auprès du Trésor Public ? :  Oui  Non  
Si oui, précisez la commune de rattachement du Trésor Public : .....

- L'association est-elle à jour de sa déclaration redevance relative au prélèvement à l'Agence de l'Eau ? :  Oui  Non

#### 5/ Caractéristiques du prélèvement

Les éléments suivants doivent être portés à connaissance de l'administration, afin de connaître le besoin de votre demande.

- Volume global demandé : ..... m<sup>3</sup>/an
- Justification du besoin associé au volume (pour cela, il est nécessaire de préciser le **volume**, la **surface** et l'**activité** concernée pour chaque **usage**) :

Usages privés : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....  
.....  
.....  
Usages agricoles (préciser la méthode d'irrigation) : .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**6/ Description de l'ouvrage de prélèvement**

• Prise d'eau de l'ouvrage :  
Nom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ... ..  
Commune : .....  
N° parcelle cadastrale : .....  
Cours d'eau concerné : .....  
Emplacement :     Rive gauche ;     Rive droite ;     Autre : .....  
Coordonnées géographiques (référentiel Lambert 93) : X : ..... ; Y : .....

• Maîtrise foncière de la prise d'eau par le gestionnaire :     Oui     Non  
Si non, fournir le document autorisant l'usage de la prise d'eau par le gestionnaire.

**7/ Équipements de l'ouvrage de prélèvement**

*Liste exhaustive d'équipements de mesures de débits directs ou indirects : Échancrure, déversoir, bassin de mesure, venturi, seuil jaugeur, échelle limnimétrique avec courbe de tarage, régllet, pige, débitmètre, module à masque, etc.*

Préciser les équipements au sein de l'ouvrage de prélèvement et fournir leur rapport technique de tarage et leurs caractéristiques :

- Aucun dispositif :
  
- Dispositif de mesure permettant le suivi du débit prélevé dans le canal :  
.....
  
- Dispositif de mesure permettant le contrôle du débit réservé dans le cours d'eau :  
.....

• Grille empêchant la pénétration des poissons dans le canal :

- Au niveau de la prise d'eau
- Au niveau du point de rejet
- Aucun
- Autre : .....

**Tout changement d'information par rapport au formulaire original fournit, doit être obligatoirement renseigné auprès des services dédiés.**

Date et signature :

---

## Procédure d'envoi

Nous vous remercions d'envoyer ce formulaire, accompagné des pièces demandées et de toute autre pièce jugée utile pour justifier votre demande, aux adresses suivantes :

*Service Eau et Biodiversité, Direction Départementale des Territoires et de la Mer et du Var, Boulevard du 112e Régiment d'Infanterie – 83 000 Toulon, et/ou par mail au courriel : [ddtm-canaux@var.gouv.fr](mailto:ddtm-canaux@var.gouv.fr)*

Et pour une **ASA sur le département** ou pour une **ASL sur l'arrondissement de Brignoles** :  
*Bureau de l'administration et de la réglementation générale, Sous-préfecture de Brignoles, 92 rue de la République – CS 20302 – 83 175 BRIGNOLES*

Et pour une **ASL sur l'arrondissement de Toulon** ou l'**arrondissement de Draguignan** :  
*Bureau du Greffe Associatif, Préfecture du Var, Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie – CS 31209 – 83 070 TOULON CEDEX, et/ou par mail au courriel : [pref-associations@var.gouv.fr](mailto:pref-associations@var.gouv.fr)*

Avec comme objet : Formulaire de régularisation administrative et technique – Le nom de l'association

Remarque : La Chambre d'Agriculture du Var et les syndicats de gestion des cours d'eau (SMA, SMBVG, etc.) peuvent apporter un appui technique et administratif pour ces démarches.